



Les Faïenciers



Résidence autonomie

**3 place de Hanovre
76100 ROUEN**

Tél : 02 35 03 03 00

Contact : Hélène BOURGAIS

Vivre dans une résidence au coeur de la ville

BIENVENUE À LA RÉSIDENCE DES FAÏENCIERS

Vous envisagez d'intégrer notre Résidence, la Fondation Filseine vous souhaite d'ores et déjà la bienvenue.

Conscients de ce que représente ce changement de vie, nous nous emploierons à vous apporter soutien, réconfort, écoute et disponibilité.

Notre résidence vous permet de conserver votre autonomie dans un environnement sécurisé en bénéficiant de services facilitant votre quotidien, tout en conservant votre indépendance.

Pour les professionnels que nous sommes, notre rôle est d'établir une atmosphère conviviale, basée sur le respect des autres, encourageant les actions de solidarité entre résidents (services rendus, rencontres amicales...).

C'est dans cet état d'esprit que mon équipe et moi-même sommes heureux de vous accueillir. Par un effort constant de compréhension et d'adaptation, nous œuvrerons pour vous assurer un séjour de qualité.

Margaux GAILLARD
Directrice

S O M M A I R E

1- Un cadre de vie agréable	Page 4
2- Des services à la carte	Page 5
2.1- Les prestations incluses	Page 5
2.2- Les prestations payantes facultatives	Page 6
3- Un logement adapté	Page 7
3.1- Les appartements	Page 7
3.2- Le garage	Page 7
3.3- Les équipements communs	Page 7
4- Les conditions obligatoires	Page 8
4.1- Le règlement de la redevance	Page 8
4.2- La signature du contrat de séjour	Page 8
4.3- Les charges comprises	Page 8
4.4- Les aides	Page 8
5- Une résidence sécurisée	Page 9
6- L'admission	Page 10
7- La Fondation Filseine	Page 11

1 - Un cadre de vie agréable

1.1 - La résidence

Située au coeur du quartier Saint-Sever dans un environnement calme et agréable, la Résidence Les Faïenciers communique par voie semi-piétonne avec :

- Tous types de commerces,
- Mairie annexe,
- Station de métro-bus,
- Accès à diverses activités du quartier : club du 3ème âge, bibliothèque,
- Un jardin public ombragé,
- Un environnement médical et paramédical : kinésithérapeute, infirmière, chirurgien dentiste...

D'une capacité de 81 logements, cette résidence accueille des personnes âgées de plus de 60 ans majoritairement autonomes qui souhaitent continuer à vivre de manière indépendante dans un environnement sécurisé. Une dérogation est possible pour les personnes âgées de moins de 60 ans et pour les personnes en situation de handicap.

1.2 - Les intervenants

Les intervenants de l'établissement se rendent disponibles selon les besoins de chaque résident. Si besoin est, ces derniers établissent une relation de confiance et de dialogue avec le résident et son entourage.

Ils respectent l'intimité des personnes et des familles, leur culture, leur choix de vie, leur espace privé et leurs biens, et la confidentialité des informations reçues.



2 - Des services à la carte

2.1 - Les prestations incluses



Les animations

Diverses activités sont proposées suivant l'intérêt porté par les locataires.



Le garde meuble

Dépôt temporaire d'objets non encombrant du résident.



Le matériel hi-fi

Utilisation du matériel hi-fi situé dans le salon de détente.



Les animaux

Animal de compagnie de petite taille autorisé sous condition de parrainage.



Le linge

Prêt individuel d'un fer à repasser ainsi que d'une machine à coudre.



L'aumônerie

Un service d'aumônerie intervient une fois par mois au sein de la Résidence.



Les proches

Hôtel accessible par le sous sol de la résidence permettant un hébergement de proximité à toute la famille.



La télévision

Possibilité de visionner les chaînes du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00 dans une salle dédiée.



Les ordonnances

Possibilité de livraison gratuite entre 9h30 et 17h30 du lundi au samedi inclus par la Grande Pharmacie LENORMAND.

2.2 - Les prestations payantes facultatives



La restauration

Un service sur assiette est proposé du lundi au vendredi midi au résident et ses invités éventuels.

Commandes à effectuer 48h à l'avance.

Possibilité de "plateaux repas" destinés à l'ensemble des résidents : les week-ends, jours fériés et soirées.

Commandes à effectuer 48h à l'avance.



Le linge

Une laverie avec machines à laver professionnelles à jetons est à votre disposition au sein de la résidence.

L'entretien du linge, le repassage et le port à domicile sont également envisageables.



L'aide à la personne

Une aide pour le lever, le coucher, l'habillage, le déshabillage, et la toilette peut vous être proposée.

Les petites réparations et petits travaux de bricolages peuvent être réalisés dans le logement.

Pédicure et coiffeuse interviennent dans la résidence. Les rendez-vous se prennent auprès du personnel en place. *Voir grille tarifaire pour prendre connaissance des tarifs en vigueur.*

? Autres prestations

Vous pouvez bénéficier d'une aide aux courriers et aux démarches administratives.



3 - Un logement adapté

3.1 - Les appartements

L'établissement comprend 81 logements dont :

- 60 de type F1 bis (entre 30m² et 43m²)
- 19 de type F2 (entre 45m² et 55m²)
- 02 de type PMR (2 F1, 3 F2)

Ces appartements se composent comme suit :

- Entrée équipée d'un placard de rangement avec penderie et étagères
- Cuisine aménagée avec four, plaques de cuisson, réfrigérateur, évier, plan de travail, placards et tiroirs de rangement
- Pièce principale à meubler par le locataire
- Salle d'eau : F1 bis et F2
- Chambre à meubler : F2

3.2 - Le garage

La résidence comprend un parking couvert. La location d'un emplacement fait l'objet d'un bail et d'une facturation, indépendamment de celle du logement en fonction des disponibilités.

3.3 - Les équipements communs

- Bibliothèque avec livres, magazines à disposition
- Salon de détente équipé d'un matériel hi-fi
- Salle de jeu comprenant un piano
- Salle de télévision "grand écran" équipée d'un vidéoprojecteur
- Salle d'eau avec banc douche
- Jardin privé aménagé l'été de tables, chaises et parasols



4 - Les conditions obligatoires

4.1 - Le règlement de la redevance

Elle se règle à terme échu, entre le 1er et le 5 du mois suivant votre date d'entrée. Les résidents qui en formulent la demande peuvent adhérer au prélèvement automatique.

Toutes les charges sont comprises dans le montant des redevances, à savoir : l'eau, l'électricité, le chauffage.

Le téléphone est obligatoire et à la charge du résident.

4.2 - La signature du contrat de séjour

Lors de la signature de votre contrat de séjour, vous devez :

- Verser un dépôt de garantie
- Fournir une attestation d'assurance couvrant : la responsabilité civile et locative, le vol, l'incendie et le dégât des eaux

4.3 - Les charges comprises

La Fondation Filseine applique une redevance mensuelle payable à terme échu correspondant aux prestations suivantes :

- La présence du personnel 24h/24, 365 jours par an
- Le suivi des alarmes "Appel Malade"
- L'entretien des parties communes
- L'entretien du jardin 6 mois par an

4.4 - Les aides

En fonction de votre niveau de ressources, vous pouvez bénéficier de l'Allocation Personnalisée au Logement (APL). Le montant de cette allocation est fixé par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF).



5 - Une résidence sécurisée

5.1 - Le système d'appel

Pour votre sécurité, vous disposez d'un **système d'appel** qui se présente sous la forme d'un médaillon portable. Ce dernier a l'avantage de fonctionner sur l'ensemble du bâtiment. L'usage de cet élément vous permet l'intervention rapide d'un membre du personnel.

Le but est de répondre aux problèmes de santé voire d'ordres matériels urgents.

5.2 - Les autres points de sécurité

- Serrures perfectionnées : clés multifonctions
- Bâtiment sous surveillance vidéo
- Digicode
- Éclairage 24h/24
- Accès par ascenseurs ou escaliers
- Mains courantes pour faciliter les déplacements
- Barrières sous-sol parking couvert équipé d'un système anti-effraction
- Accès au sous-sol avec un boîtier indépendant



6 - L'admission

Étape 1

Entretien et visite des lieux sur rendez-vous

Étape 2

Construction du dossier d'admission (liste remise à l'accueil)

- Copie de la pièce d'identité recto/verso
- Copie du livret de famille
- Copie des deux derniers avis d'impositions ou non imposition
- Copie de la déclaration sur le revenu
- Un certificat médical assurant votre autonomie, aptitude à vivre en résidence autonomie

Si vous êtes locataire...

- Copie des trois dernières quittances de loyer à défaut, une attestation de votre bailleur mentionnant la mise à jour de vos loyers et charges

Si vous êtes propriétaire...

- Copie de l'acte initial d'achat
- Copie de l'attestation des organismes prêteurs précisant l'ensemble des remboursements
- Tableau d'amortissement des différents organismes prêteurs
- Copie de l'acte de cession immobilière ou du compromis de vente

Si vous êtes divorcé...

- Copie du jugement de divorce ou de l'ordonnance de non conciliation
- En cas de divorce par consentement mutuel, copie de la convention homologuée par le juge ou projet de convention établi par l'avocat

Si vous êtes étranger...

- Copie de la carte de séjour
- Certificat de résidence

Étape 3

Étude de la candidature

Étape 4

Validation et signature du bail, suivi d'un état des lieux. Une attestation d'assurance comprenant la responsabilité locative est à délivrer par le locataire couvrant : l'incendie, le dégât des eaux, la responsabilité civile et le vol.

Étape 5

Remise des clés et intégration au sein du logement suivi d'une présentation des différents services et aménagements.



7 - La Fondation Filseine

Qui sommes nous ?

La Fondation repose sur une valeur fondatrice : la solidarité envers tous, et plus particulièrement envers les personnes vulnérables et démunies.

La Fondation offre la possibilité d'affirmer la place de chacun dans notre société, quels que soient son âge, son niveau d'autonomie et ses handicaps.

Aujourd'hui, nous sommes :

- Une des seules Fondations Reconnues d'utilité publique normande, œuvrant dans le secteur médico-social
- 338 professionnels investis, qui prennent soin d'environ 500 bénéficiaires
- Une fondation qui s'implique pour concevoir des formes d'accompagnement d'avenir pour les personnes vulnérables

Nos accompagnements

La Fondation, spécialisée dans l'aide à la personne, compte aujourd'hui 5 Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes :

- À Rouen : la résidence des Sapins
- À Rouen : la résidence Sainte-Anne
- À Sotteville-lès-Rouen : la résidence Saint-Joseph
- À Ivry la bataille : la résidence La Verte Colline
- À Nassandres : la résidence Les Jardins de Nassandres

La Fondation s'est également engagée dans les solutions de maintien à domicile :

- À Rouen : un service polyvalent d'aide et de soins à domicile nommé LAJOSA (créé avec deux autres partenaires)
- À Rouen : la résidence autonomie des Faïenciers



Nous situer



Résidence Autonomie

Les Faïenciers

3 place de Hanovre

76100 ROUEN

Contact : Hélène BOURGAIS

Mail : administration.faienciers@filseine.fr

Tél : 02 35 03 03 00 - Fax : 02 35 03 03 06

Du lundi au jeudi de 8h30 à 13h30 et de 14h30 à 17h30

Le vendredi de 8h30 à 13h30 et de 14h30 à 16h30

Visites sur rendez-vous

Ce document n'a qu'une valeur informative et indicative, non contractuelle

